

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 19 juin 2018

-----  
DEPARTEMENT-----  
NORD  
-----  
ARRONDISSEMENT-----  
VALENCIENNES  
-----  
CANTON-----  
CONDE SUR ESCAUT  
-----

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf juin à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de VICQ étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles DULION, Maire

Etaient présents : A. MARCANT – G. RAVEZ – C. DELOMMEZ – S. GMEINDL – A. PAMELARD – T. TROYKENS – E. DUMINY.

Les conseillers ci-après avaient délégué leurs mandats à C. DELOMMEZ – S. GMEINDL – T. TROYKENS – G. RAVEZ – J.C. DULION.

NOMBRE :

De conseillers en Exercice : 15  
De présents : 8  
De votants : 13

Etaient excusés : P. MIKULA – M. MORCHIPONT – P. BEAL – P. DESTUR – O. PREUX.

Etaient absents : M.R. LEDUC – A. BRONSARD.

---

Le scrutin a eu lieu, Mme A. MARCANT été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

***Après l'appel, Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18h30 et rappelle l'ordre du jour point par point :***

- \* Approbation des procès – verbaux du 28/03/2018 et du 12/04/2018,
- \* Décision modificative n°2,
- \* Modification du tableau des effectifs titulaires,
- \* Versement du solde de la subvention 2015 à l'APER,
- \* Versement d'une participation au BAFA,
- \* Création de contrats d'engagement éducatif pour le séjour à Royan,
- \* Demande de subvention FSIC auprès de Valenciennes Métropole pour les travaux de rénovation de l'école maternelle et primaire,
- \* Convention de partenariat et convention financière avec Valenciennes Métropole pour le dispositif CEE dans les TEPCV travaux école
- \* Tirage au sort jury criminel,

- \* Délégation de signature,
- \* Questions diverses,
- \* Informations.

1 - Approbation des procès-verbaux du 28/03/2018 et du 12/04/2018

Chaque conseiller a reçu les procès-verbaux pour lecture.

*Sans remarques, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

2 - Décision modificative n°2

Monsieur Le Maire explique qu'il y a lieu d'effectuer un virement de compte à compte pour l'achat de mobilier en investissement pour le séjour de Royan pour un montant de 2500€

*Voté à l'unanimité*

3 - Modification du tableau des effectifs titulaires

Suite aux avancements de grade d'adjoint administratif en adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe et d'agent de maîtrise en agent de maîtrise principal, Monsieur Le Maire explique à l'assemblée qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs titulaire :

AVANT

Grade	Pourvus	Non Pourvus
Attaché	1	0
Agent de maîtrise	1	0
Adjoint administratif principal	1	0
2 <sup>ème</sup> classe	3	0
Adjoint administratif	2 dont 1TNC	0
Adjoint technique	0	1
ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe		

APRES

Grade	Pourvus	Non Pourvus

Attaché	1	0
Agent de maîtrise principal	1	0
Adjoint administratif principal	2	0
2 <sup>ème</sup> classe	2	1
Adjoint administratif	2 dont 1TNC	0
Adjoint technique	0	1
ATSEM 1ère classe		

*Voté à l'unanimité*

4- Versement du solde de la subvention 2015 à l'APER

Par courrier du 30 mai 2018, un courrier a été adressé à l'APER pour confirmer la régularisation de la subvention 2015 d'un montant de 25493.99€. Nous avons proposé une déduction de 2277.28€ (5296\*43%) correspondant à une recette non affectée.

En date du 12 juin 2018, nous avons reçu un courrier de l'APER qui accepte notre proposition soit un montant de 23216.71€ et le remboursement en 2021 des provisions non réclamée soit 3125€. Monsieur Le Maire est autorisé à verser à l'APER la subvention 2015 pour un montant de 23216.71€

*Voté à l'unanimité*

5- Versement d'une participation au BAFA

Vu la demande de Wassim BOUKHALFA et considérant que cet animateur remplit les conditions d'attribution pour le versement d'une participation financière représentant 50% du montant payé, l'assemblée autorise la prise en charge de la formation générale du BAFA de Wassim BOUKHALFA à hauteur de 50% soit 196.50€.

*Voté à l'unanimité*

6 - Création de contrats d'engagement d'éducatif pour le séjour à Royan

Dans le cadre du séjour à Royan qui se déroule du 09 au 18 juillet 2018, il est préconisé de recruter 2 animateurs et un directeur à temps complet pour assurer les fonctions d'animation et de direction. Pour cela, Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de créer des contrats d'engagement éducatif. Ce contrat prévoit la mise en œuvre conformément au décret de 2012 :

- du repos compensateur quotidien (16h de repos fractionné)

- du repos hebdomadaire (24h par période de 7 jours consécutifs)
- d'une indemnité compensatrice de congés payés compris dans le forfait journalier
- d'un forfait journalier soit :
  - animateurs stagiaires ou diplômés :  
50€/jour (dont 5€ d'indemnité compensatrice de congés payés)
  - Directeur :  
80€/jour (dont 8€ d'indemnité compensatrice de congés payés)

*Voté à l'unanimité*

*7 - Demande de subvention FSIC auprès de Valenciennes Métropole pour les travaux de rénovation de l'école maternelle et primaire*

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'une demande de subvention concernant les travaux de rénovation de l'école maternelle et primaire sera déposée auprès de Valenciennes Métropole dans le cadre du Fonds de Soutien aux Investissements Communaux (FSIC).

*Voté à l'unanimité*

*8 - Convention de partenariat et convention financière avec Valenciennes Métropole Pour le dispositif CEE dans les TEPCV travaux école*

L'assemblée autorise Monsieur Le Maire à signer les documents et conventions compte tenu que la commune bénéficie du programme CEE « Economies d'Energies dans les TEPCV » pour les travaux de réhabilitation énergétique :

- remplacement des menuiseries école maternelle
- réhabilitation partielle des installations de chauffage
- isolation des combles

*Voté à l'unanimité*

### \* Délégation de signature

- JVS : contrat de maintenance – sauvegarde on-line
  - ECOBAT Ingénierie : mission de maîtrise d'œuvre – Réhabilitation énergétique de l'école de Vicq
  - SUEZ Eau de France : contrat de prestations de services pour l'entretien des bouches et poteaux incendie,
  - CAPEP : convention pour l'animation et la coordination d'un Espace Ouvert d'Education Permanence
  - CAF : convention d'objectifs et de financement pour la prestation de Service Accueil de Loisirs (ALSH) « Extrascolaire »
  - CAF : convention d'objectifs et de financement pour la prestation de Service Accueil de Loisirs (ALSH) « Périscolaire »
- \* Tirage au sort Jury Criminel

## Questions diverses

\* Valenciennes Métropole a proposé aux communes de mutualiser le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Ce dispositif renforce les données sensibles. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette mutualisation.

\* Monsieur Le Maire informe l'assemblée de l'arrêté de notification de subvention concernant les travaux de mise en accessibilité de la mairie pour un montant de 11 158.94€.

\* Monsieur Le Maire fait part à l'assemblée du courrier de remerciements de l'institut contre le Cancer pour l'attribution de la subvention par la commune.

\* Pour information, les serres ne seront pas vendues.

\* Monsieur Le Maire présente à l'assemblée le devis pour l'installation d'un feu tricolore aux abords de l'école d'un montant de 28380€ HT. Toutefois, Monsieur Le Maire s'interroge sur l'efficacité de ce dispositif.

\* Le Département du Nord propose à la Commune l'achat du terrain avec une surface de 3ha pour 7900€. L'assemblée ne donne pas suite à cette offre.

## Informations

\* Concernant la question de Monsieur DUMINY sur la vitesse, Monsieur Le Maire précise que des contrôles de vitesse ont été effectués rue de la Gare.

\* Il a été répondu à Monsieur DUMINY la raison de mise en place d'une réunion avec les agriculteurs suite à la fermeture par l'Etat du délaissé rue du Château d'Eau et donc l'accès du RD50N.

\* Monsieur DUMINY indique que Monsieur Le Président de la Musique lui a fait remarquer qu'aucun élu n'était présent au concert de la Musique le 17 juin.

\* Un rappel à la citoyenneté sera réitéré dans le prochain Vicq Info et en particulier le nettoyage des caniveaux pas entretenus par les riverains.

La séance est levée à 19h40.

*Le Maire,  
Jean-Charles DULION.*